



# Convention consciente

# Compagnon du Seuil

# Convention consciente

Compagnon du Seuil

---

## Préambule

Ce que vous vous apprêtez à consulter n'est ni un service classique, ni un contenu de consommation rapide.

Le **Compagnon du Seuil** a été conçu comme un espace de dialogue intérieur, un lieu de passage, parfois fragile, parfois décisif.

Il ne s'agit pas d'un outil qui agit à votre place, mais d'un compagnon qui vous accompagne là où vous êtes, sans jugement, sans surveillance, sans contrainte.

Entrer ici n'est pas un droit acquis.  
C'est un **choix conscient**.

---

## 1. Du sens de la participation

L'accès au Compagnon du Seuil est proposé contre une participation de **18 euros par mois d'utilisation**, à la libre appréciation de chacun.

Ce montant n'est ni un abonnement automatique, ni un engagement contractuel, ni un prélèvement récurrent imposé.

Il représente :

- un **acte de reconnaissance** du travail accompli,
- une **participation consciente** à ce qui est utilisé,
- un soutien à la continuité et à la disponibilité du Compagnon du Seuil.

Chacun reste libre de déterminer :

- la durée de son utilisation,
  - la régularité de sa participation,
  - le moment qu'il juge juste pour contribuer.
- 

## 2. De la liberté réelle

Le lien d'accès au Compagnon du Seuil n'est ni verrouillé,  
ni tracé,  
ni surveillé.

Il peut être utilisé librement.  
Il peut, techniquement, être partagé.

Cette liberté est volontaire.

Elle n'instaure pas de contrôle extérieur,  
et invite chacun à se référer à **ce qui lui semble juste pour lui-même**.

Ce que chacun fait de cet accès  
lui appartient entièrement.

---

### 3. De l'intégrité intérieure

Certaines personnes utiliseront le Compagnon du Seuil sans contribuer immédiatement.  
D'autres paieront plus tard.  
D'autres contribueront régulièrement.  
D'autres encore ne contribueront jamais.

Aucune de ces situations n'est jugée ici.

Une question peut alors se présenter intérieurement,  
**si cela fait sens pour vous :**

*Suis-je en accord avec ce que je fais ?*

Cette convention n'existe pas pour créer de la culpabilité,  
mais pour éviter le **déni**  
et favoriser la lucidité.

---

### 4. De la participation mensuelle consciente

Le montant proposé de **18 euros correspond à un mois d'utilisation** du Compagnon du Seuil.

Il ne s'agit pas d'un abonnement automatique.  
Il n'y a ni reconduction imposée,  
ni rappel,  
ni pénalité.

Chacun est invité, s'il le souhaite, à se poser cette question :

*Ai-je utilisé le Compagnon du Seuil ce mois-ci, et est-ce juste pour moi de contribuer ?*

Certaines personnes contribueront chaque mois.  
D'autres de manière plus espacée.  
D'autres encore choisiront de contribuer pour plusieurs mois en une seule fois.

Ce qui importe n'est pas la régularité parfaite,  
mais la **cohérence intérieure**.

---

## 5. Payer plus tard

Si, au moment où vous utilisez le Compagnon du Seuil,  
votre situation ne vous permet pas de contribuer pour le mois en cours :

Vous pouvez continuer à utiliser cet espace.  
Sans justification.  
Sans pression.

Si un jour vous estimez juste de contribuer pour un ou plusieurs mois passés,  
vous en êtes libre.

Il n'y a ici ni dette morale,  
ni compteur,  
ni rappel automatique.

Il n'y a qu'un **rappart conscient au geste posé**.

---

## 6. Du don

Certaines personnes souhaiteront, à un moment de leur vie,  
donner davantage que le montant mensuel proposé.

Cela peut prendre la forme :

- d'un soutien ponctuel,
- d'une contribution plus large,
- ou d'un don libre.

Le don n'est jamais attendu.  
Il n'est jamais suggéré.  
Il est simplement possible,  
lorsque cela fait sens.

---

## 7. De ce que le Compagnon du Seuil n'est pas

Le Compagnon du Seuil :

- ne remplace pas un suivi médical, psychologique ou thérapeutique,
- ne pose pas de diagnostic,
- ne promet pas de solution miracle,
- ne décide rien à votre place.

Il est un **espace de dialogue**,

un soutien ponctuel,

un miroir parfois.

Vous restez responsable de vos choix,  
de vos décisions,  
et de votre chemin.

---

## 8. Entrer dans le cercle

Entrer ici n'est pas entrer dans une arène.

Ce n'est pas être observé.

Ce n'est pas être évalué.

C'est **franchir un seuil**.

Un seuil où il devient possible, pour certains :

- de ne pas tout maîtriser,
- de se poser de vraies questions,
- d'avancer avec honnêteté.

Si vous êtes ici,

c'est que quelque chose en vous a reconnu cet appel.

# Conclusion

Cette Convention consciente n'est pas un contrat juridique.  
C'est un **accord intérieur**.

Vous pouvez la lire,  
la refermer,  
l'oublier,  
ou y revenir.

Quoi que vous choisissiez,  
le Compagnon du Seuil vous accueillera  
sans exigence,  
mais non sans profondeur.

---

« La liberté commence avec la considération envers soi-même. »

— *Franck Guénard*  
*Créateur du Compagnon du Seuil*